

BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2013

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

SOIRÉE RECONNAISSANCE AUX BÉNÉVOLES

Le 26 avril dernier avait lieu à la salle des Aînés de Saint-Tite la soirée reconnaissance aux bénévoles. Plus de 50 personnes de notre municipalité étaient présentes pour l'occasion. La soirée nous a permis de reconnaître le travail de tous les bénévoles qui s'activent dans nos communautés respectives. Leurs actions sont inestimables tant sur le plan humain que sur le plan communautaire.

Pour notre municipalité les personnes suivantes ont été élues "bénévole de l'année" dans les domaines suivants :

Sylvie Brouillette, responsable de la Bibliothèque Municipale

Ida Carpentier, présidente des Agricultrices de la Mauricie

Céline Francoeur, bénévole pour la chorale de l'église de Saint-Séverin

Réjeanne Fraser Magny, bénévole pour la liturgie de l'église (décorations, crèche, etc.)

René Veillette, administrateur du HPR de la Municipalité de Saint-Séverin

De plus, nous tenons à féliciter monsieur René Veillette pour avoir été choisi Grand bénévole de l'année dans tout Mékinac. Finalement, le grand prix reconnaissance à une personne qui a laissé et qui laisse toujours sa marque comme très grande bénévole a été décerné à madame Réjeanne Fraser Magny.

Au nom des membres du Conseil municipal et de toute la population, nous félicitons nos bénévoles nominés et nous leur disons, du plus profond du cœur, Merci mille fois pour votre présence et votre don de Soi.

Michel Champagne
Maire

Dans ce numéro :

Communiqué	2
Concours de photos / Saines habitudes vie	3
Grand défi Pierre Lavoie	4
Souper thématique / Échange de plantes	5
Avis public / Ligue de balle	6
Avis public / Médaille du Gouverneur	7
Avis public / Appel au civisme	8
Sécurité à vélo	9
Régie des incendies	10
Bibliothèque	11

1986, place du Centre

Saint-Séverin G0X 2B0

Téléphone: 418-365-5844

Télécopieur: 418-365-7544

st-severin.ca

st-severin@regionmekinac.com



FÊTE NATIONALE DES PATRIOTES (rappel)

Le bureau municipal sera fermé le **lundi 20 mai 2013**, jour férié.

PERMIS DE RÉNOVATION OU DE CONSTRUCTION

Tout comme par les années passées le **mardi avant-midi** demeurera la période réservée pour vos demandes de permis. Si cette journée ne vous convient pas, veuillez communiquer avec moi pour fixer un rendez-vous au numéro 418-365-5844 poste 223 et toujours à ce même numéro, si vous n'êtes pas certain de la nécessité d'un permis ou tout autre question d'ordre municipal.

François Buist
Inspecteur municipal

À VOUS TOUTES CHÈRES BÉNÉVOLES

Lundi le 27 mai, dernière rencontre de la saison pour tailler des guenilles de 13h30 à 15h30, à la Salle Robert Crête. Merci à celles qui sont déjà venues et bienvenue à d'autres qui veulent venir voir comment ça se passe.

On dit que le bien ne fait pas de bruit mais nous, nous nous permettrons de jaser, rire, collationner tout en s'amusant et en rendant service.

À bientôt... Cécile Déry et Céline Francoeur responsables.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Vous êtes cordialement invité à venir célébrer la Fête Nationale du Québec avec nous le 23 juin prochain au parc de Saint-Séverin.

L'horaire détaillé des activités vous sera dévoilé dans le prochain bulletin et sera affiché dans les commerces.

Venez fêter avec nous!

Mélanie Comtois
Marie-Ève St-Amand

**CAMP DE JOUR**

Le temps des inscriptions au camp de jour arrive à grand pas. Surveillez le sac à dos de vos enfants, les informations pour s'inscrire s'y trouveront.

Le camp de jour se tiendra du mardi le 25 juin au vendredi 16 août de 7h00 à 17h00.

VENTE DE TRANSPLANTS À LA FERME LA CHOUETTE LAPONE

La Ferme La Chouette Lapone rendra disponible pour la vente quelques transplants de fruits et légumes. Les jardiniers intéressés sont invités à passer à la ferme entre 8h30 et 12h00 le samedi 1^{er} juin au 10 Route de la Tortue, 418-365-0366.

Oignons, poireaux, tomates, poivrons, cerises de terre, etc. Quantités limitées.
visitez www.fermelachouettelapone.com pour plus d'informations.

OMH DE SAINT-SÉVERIN

Logement à louer au HPR pour personnes à faibles revenus et âgées de 50 ans et plus.

Pour informations: Manon Bourassa



CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE BULLETIN ET CLD MÉKINAC

Nous lançons un concours dont l'objectif est de recueillir des photographies originales des dix municipalités de la MRC de Mékinac. Immortalisez les gens lors d'événements rassembleurs ou lors de visites de nos attraits touristiques. Mettez en évidence nos superbes paysages naturels, la diversité de l'architecture et la richesse de notre patrimoine.

Voici les thèmes pour les prochains mois

- ◆ Mois de mai et juin: Nos paysages
- ◆ Mois de juillet et août: Nos attraits touristiques
- ◆ Mois de septembre : Le festival western
- ◆ Mois d'octobre: Nos activités culturelles

Veillez nous faire parvenir vos photos par courriel à :

redaction.mekinac@lebulletindeschenux.com ou par la poste sur CD ou DVD à l'adresse indiquée plus bas (limite de cinq photos par mois, définition minimale de 300 dpi) Donnez-nous un titre pour chaque photo et, bien sûr, vos coordonnées. Nous considérerons que la personne qui nous fait parvenir une photo en est l'auteure et que celle-ci en cède les droits et en autorise son utilisation illimitée et sans frais par le CLD et le Bulletin Mékinac.

Le concours est ouvert à tous les résidents de la MRC. Chaque mois, la photographie gagnante sera choisie par un jury présidé par Frédéric Lamothe, agent de développement local au CLD Mékinac. Les critères du jury seront le respect du thème, l'originalité ainsi que la composition et qualité de l'image. Chaque mois, on verra la photo gagnante dans le Bulletin Mékinac et le nom de la personne qui se mérite ainsi 25\$. De même un autre prix de 25\$ sera décerné au hasard chaque mois parmi les participants.

Concours de photo Bulletin et CLD Mékinac
Case postale 4012
Saint-Tite, G0X 3H0



SAINES HABITUDES DE VIE

Améliorer la valeur nutritive de vos desserts!

Le sucre :

Dans la plupart des recettes de gâteaux ou de muffins, il est possible de diminuer la quantité de sucre jusqu'à la moitié de la quantité demandée, sans toutefois influencer le résultat final (texture) de votre recette. De plus, afin d'avoir un goût optimal, vous pouvez ajouter des épices qui se marieront bien à votre recette comme la cannelle, la muscade ou le clou de girofle, ou de l'essence de vanille ou d'amande.

Le gras :

Afin de diminuer la quantité de gras dans vos recettes de gâteaux ou de muffins, vous pouvez remplacer la moitié de la quantité d'huile, de beurre ou de margarine par de la purée de fruits (pommes, poires, bananes, citrouille, etc.). En plus de réduire la quantité de gras de votre recette, la purée de fruits rend vos recettes plus moelleuses.

Geneviève Gaboury, Technicienne en diététique



Préparez-vous pour Le Grand Défi Pierre Lavoie à St-Tite le 14 juin

La Ville de St-Tite aura l'honneur d'accueillir le 14 juin prochain, le Grand Défi Pierre Lavoie. Cette épreuve consiste en un marathon cycliste spectaculaire. Un comité formé de différents partenaires dont la Ville de St-Tite, le CSSS Vallée-de-la-Batiscan, le Festival western de St-Tite, la SADC Vallée-de-la-Batiscan, l'école secondaire Paul-Le Jeune, l'école primaire La Providence et le Carrefour jeunesse emploi de Mékinac travaille avec cœur à élaborer une programmation haute en couleur.

En ce sens, plusieurs courses seront organisées en soirée. La course familiale gratuite du « p'tit lasso » de 1 km débutera à 21 h aux Grandes Estrades du Festival. Il y aura aussi une course à pied dans les rues de St-Tite dès 21 h 30. Un 5 km au coût de 10 \$ et un 10 km au coût de 15 \$. Également, des courses à vélo débuteront sous le coup de 22 h 30 avec frais d'inscription de 20 \$ pour des parcours de 10 km et 40 km. Il est possible de s'inscrire pour toutes ces courses au www.courseduptitsherif.com.

Aussi, du 29 avril au 27 mai, les écoles primaires de Mékinac et le CPE sont invités à participer au défi *Lève toi et bouge!* dans le cadre de Grand Défi Pierre Lavoie. Ce défi consiste à accumuler le plus de cubes énergie en pratiquant des activités physiques qui augmentent le rythme cardiaque. Un cube énergie correspond à une période continue d'activité physique de 15 minutes. Une école gagnante par région administrative sera invitée à participer à la Grande récompense qui consiste en une fin de semaine complète et gratuite à Montréal où, en plus de dormir au Stade olympique et de passer une journée à la Ronde, les gagnants auront la chance d'assister à une foule d'activités, de jeux, de spectacles et d'animation.

Parents, grands-parents et toute la population seront invités à participer à différentes activités dans le but d'aider les écoles et le CPE à accumuler le plus de cubes énergie possible. Participez en grand nombre!

C'est donc une invitation à se mettre en forme! Surveillez les prochaines communications qui vous fourniront davantage de détails sur la programmation qui vous attend le 14 juin prochain!

Amélie Germain-Bergeron
Conseillère-cadre aux communications
418-365-7555 poste 5617

SOUPER THÉMATIQUE

Une **Expérience inoubliable** ! Entrez dans la peau d'une **Personne Handicapée** ...



L'Association Part Égale Normandie vous invite à un **Souper thématique** afin de **vivre l'espace d'un moment** le quotidien d'une personne handicapée !

Quand :	Jeudi le 6 juin 2013	Entrée
Où :	Salle Aubin Ste-Thècle	(Savourez dans un silence animé)
Heure :	Dès 17h30	Plat principal
Coût :	20\$	(Mangez à la noirceur)
Réservation avant le 30 mai		Dessert
Info et réservation : 418.289.3630		(Dégustez en ayant une déficience motrice)
Atmosphère conviviale et plaisir garanti !		

La Semaine québécoise des personnes handicapées qui se déroule du 1^{er} au 7 juin de chaque année, vise à sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société et à faire connaître la réalité vécue par les personnes handicapées, de manière à favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.



L'échange de plantes est de retour à Saint-Séverin

Profitez-en pour fleurir vos maisons, garnir vos parterres et jardins et ce, sans aucun frais.



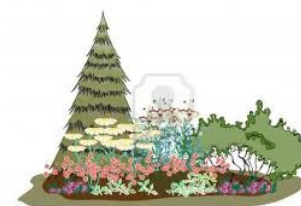
Comment?

Apportez une ou plusieurs plantes que vous voulez offrir et repartez avec une ou des plantes que vous désirez avoir chez vous. Tout cela dans le plaisir de partager et d'échanger.

Date : **Samedi le 25 mai 2013**
Lieu : Stationnement de l'Hôtel de Ville. En cas de pluie, l'activité se tiendra à l'intérieur .
Heure : 10h45

Si possible, identifiez vos plantes : nom,
 couleur des fleurs,
 hauteur du plant,
 ombre ou soleil.

Bienvenue à tous.



Pour informations : Sylvie Brouillette
 Denis Buist



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément au règlement
numéro 1996-385

Prenez avis que le 10 juin 2013 à compter de 20h00, au Bureau Municipal de Saint-Séverin situé au 1986, place du Centre, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Séverin, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Lot : 239-1
Propriétaire : Éric Déry
Localisation : 491, boulevard Saint-Louis
Description du lot : superficie : 2198.64 M²

Nature et effets de la demande :

- Permettre l'implantation du garage dans la marge de recul avant qui est de 7.62 M soit un empiètement de 0.25 M qui porterait la marge de recul avant à 7.37 M.

Donné à Saint-Séverin, ce 14 mai 2013

Jocelyn St-Amant
 Directeur général

LIGUE DE BALLE DES CHENAUX

Saint-Séverin fait maintenant partie de la Ligue de balle-donnée des Chenaux. Venez en grand nombre encouragé l'équipe "Relais de la Station".

Horaire pour les parties locales:



Mardi le 28 mai à 20h00
 Jeudi le 6 juin à 20h00 programme double
 Mardi le 11 juin à 20h00
 Jeudi le 27 juin à 20h00 programme double
 Lundi le 8 juillet à 20h00 programme double
 Lundi le 15 juillet à 20h00

Vous pouvez vous procurer l'horaire de toutes les parties (locales et extérieures) au bureau municipal.



En passant, nous sommes à la recherche d'**arbitres** pour les parties à domicile, il y a rémunération de **20\$ par partie**. Vous êtes intéressé? Contactez Guy Leblond au Relais de la Station ou au 418-365-3885.



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément au règlement
numéro 1996-385

Prenez avis que le 10 juin 2013 à compter de 20h00, au Bureau Municipal de Saint-Séverin situé au 1986, place du Centre, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Séverin, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Lot : P-551 551-35 551-36

Propriétaire : Produits de nos Grands-Mères

Localisation : 210, rue Saint-Maurice

Description du lot : superficie : 1128.77 M²

Nature et effets de la demande :

- Permettre l'implantation d'un débarcadère dans la marge de recul latéral qui est de 5.2 M soit un empiètement de 1.95 M qui porterait la marge de recul latéral à 3.25 M.
- Permettre les manœuvres sur la voie publique afin d'accéder au débarcadère.

Donné à Saint-Séverin, ce 14 mai 2013

Jocelyn St-Amant
Directeur général

FÉLICITATIONS KARINE

Félicitations à Karine Francoeur, fille de Brigitte Bergeron et Patrice Francoeur qui s'est méritée la Médaille du Gouverneur du Québec. Elle a été choisie parmi les étudiants de son école, la Polyvalente Paul Le Jeune pour avoir atteint les objectifs de son programme d'études et avoir fait preuve de dépassement de soi et d'abnégation par son implication tangible au sein de son milieu scolaire. Cet événement a eu lieu dimanche dernier, le 12 mai au GEGEP de Shawinigan.

Bravo Karine, tu es un modèle pour notre jeunesse et bonne continuité dans tes projets futurs.





AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément au règlement
numéro 1996-385

Prenez avis que le 10 juin 2013 à compter de 20h00, au Bureau Municipal de Saint-Séverin situé au 1986, place du Centre, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Séverin, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Lot : 551-58 552-20
Propriétaire : Nancy Lemelin
Localisation : 90, rue Saint-Hubert
Description du lot : superficie : 965.37 M²

Nature et effets de la demande :

- Permettre l'implantation d'un bâtiment principal dans la marge de recul avant qui est de 7.62 M, soit un empiètement de 0.29 M qui porterait la marge de recul avant à 7.33 M rue Saint-Hubert
- Permettre l'implantation d'un bâtiment principal dans la marge de recul avant qui est de 7.62 M, soit un empiètement de 0.21 M qui porterait la marge de recul avant à 7.41 M rue Lavérendrye.

Donné à Saint-Séverin, ce 14 mai 2013

Jocelyn St-Amant
Directeur général

APPEL AU CIVISME

La présente est pour rappeler aux cavaliers qui circulent à cheval dans les rues résidentielles de Saint-Séverin, de **faire preuve de civisme et de respect** envers les résidents en ramassant les besoins de leur monture.



Circuler à vélo en toute sécurité La Sûreté vous conseille

Avec l'arrivée du printemps, les cyclistes sont de nouveau présents sur les routes ou à leurs abords. Les policiers du district Mauricie-Centre-du-Québec de la Sûreté du Québec invitent donc l'ensemble des citoyens, qu'ils soient automobilistes ou cyclistes, à être vigilants afin de s'assurer d'un partage sécuritaire de la route.

Les cyclistes font partie des usagers de la route les plus vulnérables puisqu'ils ont peu de protection et qu'ils sont moins visibles. Afin de réduire les risques d'être impliqués dans une collision, les cyclistes doivent s'assurer de respecter la signalisation routière, tout comme les automobilistes.

De plus, selon le Code de la sécurité routière, ils devraient toujours :

- ⇒ **circuler à l'extrême droite de la chaussée;**
- ⇒ **signaler leurs intentions lors des virages, des ralentissements et des arrêts ;**
- ⇒ **circuler à la file lorsqu'ils roulent en groupe ;**
- ⇒ **demeurer à califourchon et tenir le guidon du vélo en tout temps ;**
- ⇒ **rouler dans le sens de la circulation.**

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, « les blessures à la tête sont la cause d'environ 60 % des décès chez les cyclistes ». Le port du casque est donc fortement recommandé. S'assurer que son vélo est en bon état et le munir de réflecteurs est également conseillé.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec pour plus d'informations sur la sécurité à vélo.

Communications avec les médias
Sûreté du Québec
District Mauricie-Centre-du-Québec
819 379-7195

www.sq.gouv.qc.ca



LE POMPIER A EU LA VIE SAUVE GRÂCE À SON AVERTISSEUR DE FUMÉE

Un avertisseur de fumée pourrait bien avoir sauvé la vie d'un pompier de la Régie des incendies du Centre-Mékinac le 15 avril dernier. Un incendie s'est déclaré dans sa résidence peu avant minuit dans le secteur de Saint-Adelphe.

C'est le détecteur de fumée qui a réveillé en sursaut le pompier. Après avoir appelé ses collègues à la rescousse, il a enfilé son habit de protection contre le feu qui se trouvait dans sa voiture où il a déposé sa guitare. Comble de malchance, le feu s'est propagé au garage, qui était détaché de la maison, ainsi qu'à sa voiture.

Nous rappelons que l'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Particulièrement lorsque l'incendie se déclare la nuit.

Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à piles ou électrique.

Feux de paillis et de terre noire, précautions à prendre...

Le paillis et la terre noire peuvent s'enflammer et causer des incendies majeurs s'ils ne sont pas utilisés adéquatement. À titre préventif, il est préférable de les arroser régulièrement et s'assurer qu'ils soient humides en permanence, surtout en période de sécheresse. Autrement, ces matières peuvent s'enflammer facilement à l'approche d'une source de chaleur. Il faut absolument éviter d'y déposer ou mettre à proximité des articles de fumeur (cigarettes, cigares, allumettes, etc.) et autres objets produisant des étincelles ou une flamme. Il est donc souhaitable de mettre des cendriers à la disposition des invités et de les enjoindre à ne pas éteindre dans les plates-bandes.

RAPPEL

Les feux extérieurs, sont permis sur le territoire de la Régie des incendies, s'ils respectent la réglementation. Un foyer extérieur doit être muni d'une cheminée, d'un pare-étincelles et installé à au moins 2 m de toute matière combustible. Il est recommandé de placer le foyer extérieur sur des pierres ou dalles de béton, afin de réduire les risques de propagation d'incendie au sol.

Il est à noter que **les feux à ciel ouvert** ou le fait de brûler des broussailles, des feuilles ou tout autre matériau sont défendus à moins qu'un permis à cet effet ait été préalablement émis par la Régie des incendies.

Pour toutes informations relatives à la prévention incendie, contactez le 418-365-5143 poste 157

Roxanne Pinard, Chef division prévention

Fête des Patriotes

La Bibliothèque sera fermée le lundi 20 mai, Fête des Patriotes.

Échange

Le 9 avril dernier avait lieu le premier échange de l'année. Les bénévoles de la Bibliothèque ont mis en boîte 450 ouvrages et en ont replacé tout autant aux rayons. Parmi les nouveautés figurent une quinzaine de livres audio pour les jeunes et une exposition d'ouvrages sur l'artisanat.

Modification du règlement sur les amendes

L'amende pour des retards à rapporter les livres est désormais de 5 cents par livre par jour de retard. Comme précédemment, les usagers ont droit à 6 jours de grâce (à l'exception des volumes reçus en PEB). Ainsi, il n'en coûtera rien pour un livre dû le samedi mais rapporté le lundi suivant ou pour un livre dû le lundi et rapporté le samedi suivant. La disparition du sous noir a entraîné cette modification.

Portail de la Bibliothèque

Pour consulter notre catalogue, renouveler vos prêts, réserver des volumes, en demander par le service de prêt entre bibliothèques ou pour consulter les ressources numériques du réseau, consultez l'adresse suivante : <http://www.mabibliotheque.ca/>

Choisissez d'abord le réseau Biblio de la Mauricie, puis notre municipalité. Ajoutez l'adresse à vos favoris!

Livres numériques

Savez-vous que votre Bibliothèque vous donne accès gratuitement à un choix toujours plus vaste de livres numériques? Si vous pensez vous procurer une liseuse ou une tablette et que vous hésitez sur le produit à choisir, consultez-nous!

LE NEZ DANS LES LIVRES

Voici nos dernières nouveautés :







ADULTES

Jussi Adler-Olsen. Délivrance
Michelle Chanonat. Ginette Reno
Jean-Pierre Charland. Félicité, t.4 Une vie nouvelle
Gregory Charles. N'oublie jamais
Harlan Coben. Ne t'éloigne pas
Patrick DeWitt. Les frères Sisters
Martin Gauthier. Histoire du port de Trois-Rivières
Luc Gélinas. C'est la faute à Mario Lemieux
John Grisham. Le manipulateur
Guillaume Musso. Demain
Valérie Tong Cuong. L'atelier des miracles
Kim Thuy. Man
Gaelle Vekemans. L'ABC de la santé des enfants
Yan Costin Wagner. Lumière dans une maison obscure

JEUNES

Patrick Carman. Mystère au Kremlin
(Les 39 clés ; 5)
Sylvie Louis. Le journal d'Alice, t.6
R.J. Palacio. Wonder
Géronimo Stilton. L'étrange machine à livres
Géronimo Stilton. Rejoue-la-nous Mozart
Jude Watson. Expédition en Égypte
(Les 39 clés ; 4)
Jude Watson. Destination Krakatoa
(Les 39 clés ; 6)

1^{er} AU 30 JUIN 2013

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1 Bibliothèque 10h00 à 12h00
2	3 Bibliothèque 18h00 à 20h00	4	5	6  20h	7	8 Bibliothèque 10h00 à 12h00
9	10 Bibliothèque 18h00 à 20h00 Réunion du conseil: 20h00	11  20h00.	12	13 	14	15 Bibliothèque 10h00 à 12h00
16 Bonne Fête des Pères	17 Bibliothèque 18h00 à 20h00	18	19 Séance publique de la MRC: 20h00	20 	21	22 Bibliothèque 10h00 à 12h00
23	24 Saint-Jean-Baptiste Bureau municipal fermé Bibliothèque fermée	25	26	27   20h00	28	29 Bibliothèque 10h00 à 12h00
30						